



Activation du plan « froid extrême » pour les personnes sans-abri

Avec la baisse des températures, la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'activer le Plan « Froid Extrême » à partir du mardi 7 janvier. Cette mesure vise à renforcer la mise à l'abri et le soutien des personnes les plus vulnérables face aux conditions climatiques difficiles.

Renforcement de la capacité d'accueil

Cette semaine, Bruss'help a alerté les autorités régionales sur la baisse des températures et la forte demande de nombreuses personnes sans solution d'hébergement. Dès mardi 7 janvier, 160 places supplémentaires seront mises à disposition, s'ajoutant aux près de 2.600 places d'urgence déjà ouvertes grâce aux différents opérateurs d'accueil d'urgence (le Samusocial, Belfrefugees, la Croix-Rouge de Belgique, Ukrainian Voices, Pierre d'Angle et le centre Ariane). Parmi les 160 places, 150 places seront ouvertes par la Croix-Rouge de Belgique pour des hommes seuls, tandis que le Samusocial proposera 10 places supplémentaires dans son centre médicalisé pour accueillir des hommes et des femmes particulièrement vulnérables.

[03012025_CP_FroidExtreme](#)

Télécharger